

Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez [ici](#)
Une version "[pdf imprimable](#)" de cette lettre sera téléchargeable dans quelques jours en cliquant [ici](#)



L'équipe du Pôle vous souhaite de Joyeuses Fêtes et ses Meilleurs Vœux pour 2009 !



Hommage : François Marty, le pêcheur ethnographe, nous a quittés le mois dernier...

"Né en 1953 d'une mère venue du Nord et d'un père du Sud, François Marty dit «Chaffou» voyage très tôt de par le monde. Revenu à Gruissan, il retourne naturellement à la pêche qu'avaient pratiquée certains de ses ancêtres en approfondissant dans les écoles techniques toutes les arcanes du métier de marin pêcheur.

Au cours d'un long séjour en Afrique de l'Ouest, il se confronte à l'altérité et se forge un regard d'ethnologue, observateur minutieux des techniques de pêche et des modes de navigation.

Analysant en permanence sa propre pratique halieutique et celle des communautés qui l'entourent, il se constitue un savoir singulier fait de savoir faire, d'observations de terrain, d'enquêtes et de connaissance universitaire. Soucieux de restituer les données collectées, il aime à faire partager son savoir du monde maritime à travers conférences et publications.

D'autres passions l'animent comme la peinture ou la philosophie orientale..."

[Lire l'hommage](#)

SOMMAIRE

ACTUALITES

- Actualités des gestionnaires
 - Création d'un Syndicat mixte sur le Bassin Lez-Mosson-Etangs palavasiens (Hérault)
 - La gestion de l'eau : un élément majeur en Camargue
- Autres actualités
 - Colloque « les bons comptes des zones humides », 3 février 2009, Bordeaux
 - 1ères journées ateliers du Réseau d'Echanges et de Valorisation en Ecologie de la Restauration (REVER) - 15 et 16 janvier 2009
 - Colloque « Morphodynamique et gestion des sédiments dans les estuaires, les baies et les deltas », 22 et 23 septembre 2009
 - Retour sur le colloque Biomarine 2008
 - Plan national de restauration du Butor Etoilé 2008-2012
 - 6ème Festival de la Camargue et du Delta du Rhône du 1er au 6 mai 2009
- Actualités du pôle
 - Retour de la fête de la science sur le bassin de Thau
 - Appel à contribution pour la Lettre des Lagunes et appel à données bibliographiques

ETUDES ET PROJETS

- Etudes et projets des gestionnaires
 - Lancement du contrat d'étang pour la réhabilitation de l'étang de Berre
 - La Tour du Valat : 1844 hectares classés en Réserve Naturelle Régionale
 - A la reconquête de l'étang de l'Or
- Autres études et projets
 - L'Indice Planète Vivante : un indicateur pour suivre l'évolution de la biodiversité de nos zones humides
 - Développement des sports de nature et protection des milieux naturels
- Suivi des milieux lagunaires
 - Le rapport de suivi RSL 2007 et les actes du séminaire 2007 sur la GIZC en ligne

REGLEMENTATION ET FINANCEMENT

- Appel à proposition de recherche 2009 - LITEAU

EMPLOI, STAGE et FORMATION

- L'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur recrute son chargé de mission animation du Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques
- Eco Med propose 3 postes en CDD (devant évoluer en CDI)
- Annonces des gestionnaires des lagunes méditerranéennes

- L'Atelier Technique des Espaces Naturels
- L'OIEau - Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau
- L'IFORE : L'Institut de Formation de l'Environnement

PUBLICATIONS

LIENS VERS D'AUTRES LETTRES D'INFORMATION

ACTUALITES

Actualités des gestionnaires

Création d'un Syndicat mixte sur le Bassin Lez-Mosson-Etangs palavasiens (Hérault)

Pour une gestion équilibrée de l'eau à l'échelle du bassin versant



Le SAGE Lez-Mosson-Etangs Palavasiens est un outil concerté de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant, il recherche un équilibre entre la satisfaction des usages de l'eau et la préservation des milieux aquatiques et des zones humides. Il dresse un diagnostic des milieux aquatiques du périmètre, puis il fixe une stratégie et des objectifs et décline les mesures et actions correspondantes pour atteindre ces objectifs. Il a été approuvé en juillet 2003. La création d'une structure de gestion est nécessaire pour la phase opérationnelle du SAGE. Cette structure à l'échelle du bassin, dont la création a été approuvée en

juillet 2008, mettra en œuvre les préconisations du SAGE et coordonnera les acteurs de l'ensemble du périmètre du SAGE ; il s'agit du Syble, le Syndicat mixte sur le bassin Lez-Mosson Etangs palavasiens.

Le SAGE Lez-Mosson-Etangs Palavasiens est un document écrit qui a été élaboré par la CLE (commission locale de l'eau) composée d'élus, d'usagers et de représentants de l'Etat. Son président est M Calmels, conseiller général. Le SAGE a commencé en 1994, il a été approuvé par

le Préfet de l'Hérault en juillet 2003, il a donc aujourd'hui une valeur juridique. En effet les décisions administratives dans le domaine de l'eau et de l'urbanisme doivent être compatibles avec les préconisations du SAGE.

Le SAGE est donc rentré dans une phase de mise en œuvre de son programme d'actions qui permet une gestion équilibrée des ressources en eau. Mais la CLE est un organe de concertation, elle ne dispose pas de moyen financier pour appliquer les actions du SAGE. Le Département et les 7 intercommunalités présentes sur le périmètre du SAGE (Communauté d'Agglomération de Montpellier, Communauté de communes du Pic Saint Loup, Communauté d'agglomération du Bassin de Thau, Communauté de communes Vallée de l'Hérault, Communauté de communes Pays de l'Or, communauté de communes Séranne Pic Saint Loup, communauté de communes de l'Orthus : voir carte de intercommunalités ci-jointe) ont donc décidé de créer une structure de gestion, bras armé du SAGE.

Un PAPI (Plan d'actions de prévention des inondations) sur le Lez a également été signé le 7 juillet dernier. La structure de bassin sera garante d'une politique intégrée de prévention des risques inondations sur le bassin versant Lez-Mosson-Etangs Palavasiens.

La structure de type syndicat mixte a été créée le 13 juillet 2007 par arrêté préfectoral après une longue phase réglementaire (délibérations des EPCi, des communes, du Département de l'Hérault). Toutes les EPCI du périmètre du SAGE sont membres de la structure ainsi que le Département de l'Hérault.

Le syndicat a pour missions **de gérer les volets animation et études d'intérêt général pour la mise en œuvre des plans d'actions du SAGE et du PAPI** pour une gestion globale et équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques.

Le premier comité syndical s'est réuni le 23 juin dernier pour élire un nouveau Président suite aux élections de mars.

Le syndicat est donc aujourd'hui dans la phase opérationnelle pour une gestion concertée de l'eau.

[Télécharger toutes les informations sur le Syble](#)

Contact :

Animatrice du SAGE : Géraldine VACQUIER

Domaine Départemental de Restinclières

34730 PRADES LE LEZ

Tél : 04 99 62 09 66

Portable : 06 80 98 85 41

Email : gvacquier@cg34.fr

Visitez le site internet du SAGE Lez-Mosson-Etangs palavasiens

<http://www.cg34.fr/environnement/sommaire/Volet%201/index.htm>

[Revenir au sommaire](#)

La gestion de l'eau : un élément majeur en Camargue

Programme de sensibilisation pour les usagers et les amoureux de la Camargue



Entre eaux douces et eaux salées, phénomène naturel et intervention humaine, le delta de Camargue définit un territoire singulier, internationalement reconnu pour sa richesse biologique. Comment concilier des attentes et des intérêts parfois divergents, ceux des agriculteurs, des pêcheurs, des éleveurs, des acteurs du

tourisme, ceux des riverains, tout en préservant un environnement dont les activités et la sécurité de chacun dépendent ?

Aujourd'hui, le développement du territoire nécessite une gestion de l'eau répondant au mieux aux besoins des multiples activités qui contribuent à définir l'identité du delta.

A travers les Samedis de l'eau, le Parc naturel régional de Camargue souhaite mettre en lumière l'importance des échanges entre les divers usagers de l'eau et renforcer la communication autour du Contrat de Delta. Cet outil d'appui à la gestion de l'eau en Camargue dans les dimensions économiques, sociales et environnementales, initié par le Parc de Camargue et l'Agence de l'eau, œuvre au maintien d'un équilibre aujourd'hui vulnérable.

Samedi 17 janvier : Le fonctionnement hydrologique de la Camargue

Au cœur de la concertation, étroitement liée avec les autres activités du delta et la prévention des inondations, la circulation de l'eau douce en Camargue nécessite une gestion très organisée. Le fonctionnement hydrologique de la Camargue repose notamment sur un système de canaux très complexe géré par des regroupements de propriétaires et d'exploitants dont les enjeux sont communs : les associations syndicales (en irrigation et en assainissement). De part la relation étroite entre terre et eau, la ressource en eau douce est également conditionnée par l'endiguement qui empêche l'introduction gravitaire d'eau douce par le Rhône d'une part et d'eau salée par la mer d'autre part.



Crédits photos : PNRC/OPUS Species

Le Parc naturel régional de Camargue propose donc de découvrir et de sensibiliser le public (professionnel et amateurs) à la complexité du fonctionnement hydrologique. Pour cela, il donnera la parole aux associations syndicales mais aussi au maître d'ouvrage des digues du Rhône et de la mer, le SYMADREM (SYndicat Mixte interrégional d'Aménagement des Dignes du delta du Rhône Et de la Mer) afin qu'ils nous présentent leurs activités et nous fasse comprendre l'enjeu d'une gestion globale et concertée de l'eau en Camargue.

Lieux: Sentier de Rousty, Station de pompage d'Albaron

Thèmes:

- Organisation et gestion des réseaux, l'irrigation, contraintes et usages
- Les aléas d'inondations : quels aménagements, quelles perspectives, quelle gestion pour la Camargue
- Présentation des dispositifs de concertations et d'action pour la gestion globale de l'eau en Camargue (Contrat de Delta, Commission exécutive de l'eau, Commission de gestion de l'eau du Parc de Camargue)

Et afin de sensibiliser le public à tous les sujets propres à la gestion de l'eau en Camargue, les Samedis de l'eau c'est aussi :

31 janvier: L'eau, support de biodiversité

Lieux: Tour du Valat, à l'occasion des journées mondiales des zones humides

Thèmes: Zones humides et biodiversité / Gestion de l'eau et usages associés

21 mars: La saliculture en Camargue

Lieux: Salin de Giraud / Salins du Midi

Thèmes: Techniques et gestions de l'eau / Histoire, perspectives et enjeux

18 avril: Le Vaccarès : un étang pour tous

Lieux: Réserve nationale de Camargue, la Capelière

Thèmes: Qualité, salinité, niveaux, usages et biodiversité : la concertation au cœur du delta / à mettre en relation avec le fonctionnement hydrologique de la Camargue

Mais aussi...**La Riziculture : facteur de développement depuis les années 1950** (période avril-mai).

Forum d'échange et de restitution, Port-Saint-Louis-du-Rhône, à l'occasion du Festival de la Camargue (début mai).

Sorties gratuites et ouvertes à tous, 14h30-17h, sur réservation obligatoire
Réservations, Informations et autres dates : 04 90 97 19 72 (de 9h à 16h30).

Contact :

Cécile Vacquier, programme « Les chemins de l'eau » Parc Naturel Régional de Camargue

Tél. : 04 90 97 10 40

Email : 2education@parc-camargue.fr

[Revenir au sommaire](#)

Autres actualités

Colloque « les bons comptes des zones humides », 3 février 2009, Bordeaux

Une réflexion sur l'économie liée aux zones humides



L'Agence de l'eau Adour-Garonne organise le 3 février prochain un colloque sur les zones humides, à Bordeaux. Au lendemain de la journée mondiale sur les zones humides, ce colloque choisit une entrée délibérément économique. L'objectif est de contribuer à mieux connaître les marges de manœuvre des politiques de préservation des zones humides, sous plusieurs échelles de temps et au travers d'exemples concrets.

Ce colloque réunira divers experts et témoins au travers du témoignage de leur expertise.

Le sujet permettra de faire le point sur les services rendus à la collectivité (ex. : prévention des inondations, épuration des eaux, ...), leur rôle dans la préservation de la biodiversité, les enjeux économiques liés à leur exploitation.

L'objectif est de contribuer à mieux connaître les marges de manœuvre des politiques de préservation des zones humides, sous plusieurs échelles de temps et au travers d'exemples

concrets.

Divers questions seront posées autour du sujet :

- Quel est le coût/avantage du maintien des zones humides?
- Y a t-il un gain économique global ? local ? si oui, peut on le quantifier ?
- Faut-il valoriser les services rendus et si oui, comment ?
- Quel est le rôle des zones humides dans l'économie des exploitations agricoles ? pourquoi certains agriculteurs les conservent-ils ?
- Avec quelles activités économiques (urbanisation, intensification agricole) entrent-elles en concurrence ?
- Quelles politiques économiques pourraient inverser les tendances lourdes de leur disparition ? Incitation économique, réglementation, ... ?

[Télécharger le bulletin d'inscription \(en ligne sur le site de l'agence de l'eau Adour-Garonne\)](#)

Contacts pour plus d'infos:

Dominique Tesseyre

Email: dominique.tesseyre@eau-adour-garonne.fr

[Revenir au sommaire](#)

1ères journées ateliers du Réseau d'Echanges et de Valorisation en Ecologie de la Restauration (REVER) - 15 et 16 janvier 2009

REVER 1 : Rêver et concrétiser



Organisées par l'UMR CNRS IRD Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie (IMEP) et l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse (UAPV), les premières journées ateliers du Réseau d'Échanges et de Valorisation en Écologie de la Restauration (REVER 1) auront lieu le jeudi 15 et vendredi 16 janvier 2009, à l'Institut Universitaire de Technologie de l'université d'Avignon.

Ces journées visent l'échange entre chercheurs en écologie de la restauration et praticiens de la restauration écologique (gestionnaires, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, collectivités territoriales, associations, entreprises de génie civil, paysagistes, etc.), avec pour but principal de créer un réseau entre le monde de la recherche et celui des professionnels de la restauration écologique.

8 ateliers sont programmés

Ces ateliers seront maintenus et organisés selon le nombre de participants. D'autres ateliers pourront être programmés suite aux demandes des participants (voir fiche d'inscription)

[Cliquez ici pour connaître le détail de ces ateliers.](#)

- **Des posters permettront d'illustrer les propos des différents intervenants** lors des discussions en atelier.

Date limite de réception des propositions de posters : mercredi 7 janvier 2009 à 16h

les posters peuvent présenter des expériences, des savoir-faire ou des entreprises/laboratoires/réserves ou parcs.

- **Une sortie sur le terrain** d'une demi-journée sur un cas d'étude viendra également illustrer les différents débats et présentations.

Table ronde :

Une table ronde sera organisée dans la soirée du **jeudi 15 janvier à partir de 18h30** sur : les liens entre réseaux en écologie de la restauration et d'autres réseaux tel que, par exemple, ingénierie écologique, l'organisation du 7ème congrès européen de la SER (Society for Ecological Restoration) en Avignon du 23 au 27 août 2010, pour lequel sont attendus 400 et 800 participants.

Date limite d'inscription : mercredi 7 janvier 2009 à 16h ou jusqu'aux jours du colloque.

[Télécharger la fiche d'inscription](#)

Pour plus d'infos concernant les modalités d'inscription, [cliquez ici](#).

Pour toutes informations complémentaires, consulter le site de l'IMEP : <http://www.imep-cnrs.com/rever/>

[Revenir au sommaire](#)

Colloque « Morphodynamique et gestion des sédiments dans les estuaires, les baies et les deltas », 22 et 23 septembre 2009

Appel à communication pour les 31èmes Journées de l'Hydraulique



La Société hydrotechnique de France lance un appel à communication pour son colloque qui se tiendra à Paris **les 22 et 23 septembre 2009** sur le thème « Morphodynamique et gestion des sédiments dans les estuaires, les baies et les deltas ». Cette manifestation bilingue français/anglais a pour objectif de présenter un certain nombre d'exemples particulièrement significatifs, de confronter et de capitaliser les différentes expériences des uns et des autres, enfin de dresser un état des connaissances scientifiques sur l'évolution des fonds côtiers, leur suivi et leur gestion.

Dresser un état des connaissances sur l'évolution des fonds côtiers, leur suivi et leur gestion

Cette manifestation bilingue français/anglais a pour objectif de présenter un certain nombre d'exemples particulièrement significatifs, de confronter et de capitaliser les différentes expériences des uns et des autres, enfin de dresser un état des connaissances scientifiques en la matière, concernant notamment :

- Evolutions morphologiques; évolution de la nature des fonds sédimentaires (sable, vase) ; méandremments des chenaux ; dynamique des embouchures ; état de l'art de la modélisation numérique pour les simulations à court et à moyen terme ;
- Echanges avec la mer et le domaine côtier adjacent ; échanges avec les zones annexes et les zones humides ; échanges entre le fond et la colonne d'eau ;
- Dragages ; interactions avec la navigation ; ouvrages de contrôle des flux sédimentaires, chasses hydrauliques ;
- Sensibilité aux grands changements (climatique, anthropique), vulnérabilité ; couplage avec la végétation ; impact des installations conchylicoles ;
- Techniques de mesures et d'observation, estimation des flux particulières et des bilans sédimentaires, marqueurs, indicateurs physiques de bon état écologique (directives européennes) ; stratégie de surveillance ;
- Génie écologique.

Les résumés (1 page), proposés en français ou en anglais, sont attendus pour le 15 décembre 2008

A adresser à : la [SHF](#) à n.sheibani@shf.asso.fr (Format libre A4, figures comprises).

Les textes complets des communications retenues devront parvenir en français ou en anglais pour le 16 mars 2009 (avec résumé obligatoire dans les deux langues), pour paraître dans les actes du congrès. Ils pourront ensuite être éventuellement publiés dans la revue de la SHF 'La Houille Blanche, revue internationale de l'eau', selon l'avis du comité de lecture.

[Télécharger l'appel à communication](#)

[Revenir au sommaire](#)

Retour sur le colloque Biomarine 2008

20-24 octobre 2008 à Toulon



BioMarine est un forum international unique qui rassemble le monde industriel, scientifique, politique et civil afin de faire émerger des solutions innovantes et concrètes pour la mer et les océans. La première édition du Forum a eu lieu du 20 au 24 octobre 2008 à Toulon et à Marseille.

[Télécharger les résumés des différentes sessions](#)

[Télécharger le rapport final du colloque](#)

Vers le site internet du Colloque : <http://www.biomarine.org/index.php/fr/>
[Revenir au sommaire](#)

Plan national de restauration du Butor Etoilé 2008-2012

Séminaire de lancement les 5 et 6 février 2009 à Arles



Butor étoilé - Crédit photo :
LPO / P.Jourde

Un séminaire est organisé à Arles les 5 et 6 février prochain à l'occasion du lancement du plan national de restauration du Butor étoilé 2008-2012.

Ce séminaire sera l'occasion de présenter le plan de restauration, de discuter de l'identification des enjeux des roselières ; de la gestion, entretien et restauration de ces milieux et enfin des outils contractuels disponibles. Des visites de sites sont également prévues sur les étangs Charnier – Scamandre et sur les Marais du Vigueirat.

Cette espèce emblématique des roselières, a en effet vu sa population **diminuer de plus d'un tiers entre 1970 et 2000** pour diverses raisons : destruction des zones humides, gestion hydraulique inadaptée, dégradation de la qualité de l'eau, intensification de l'usage des roselières (pour le chaume et la sagne) et des marais (étangs piscicoles, marais à vocation d'élevage et marais de chasse), etc.

Il semble aujourd'hui que sa population soit stable mais **elle reste menacée en raison d'une fragmentation importante** du point de vue de sa distribution, d'un faible succès reproducteur et d'une dynamique qui s'oppose à celle d'autres pays d'Europe du Nord ou de l'Est où les populations sont en nette progression.

La stratégie nationale de conservation du Butor étoilé, dans lequel s'inscrit le plan national de restauration, doit permettre, à terme, sur le territoire national, de rétablir la population de cette espèce dans un bon état de conservation et de mettre en place les moyens pour pérenniser cet état. **Il a ainsi été fixé de retrouver le niveau de population de 1970 sur les 15 ans à venir, de l'ordre de 500 mâles chanteurs.** (Extrait du site du Ministère de l'écologie <http://www.ecologie.gouv.fr/Butor-etoile.html>).

Pour en savoir plus sur le butor étoilé et son plan national de restauration :

[Télécharger Le plan national de restauration du Butor Etoilé \(2008-2012\).](#)

[Télécharger le programme du séminaire des 5 et 6 février 2009](#)

Mise en ligne sur le site de la [LPO](#) prévue courant décembre

Contacts :

Sylvain Hunault, coordinateur du plan national de restauration du Butor étoilé,
Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
Email : sylvain.hunault@lpo.fr

Contact pour ce séminaire :

Isabelle Chesnot, LPO
Email: Isabelle.chesnot@lpo.fr
Tél. : 05 46 82 12 34

[Revenir au sommaire](#)

6ème Festival de la Camargue et du Delta du Rhône du 1er au 6 mai 2009

Avis de concours photo



A l'occasion du 6ème Festival de la Camargue et du Delta du Rhône, qui se déroulera du 1er au 6 mai 2009, un concours destiné à tous les photographes professionnels et amateurs de tout âge est organisé.

Cette année deux thèmes ont été retenus par le jury :

- Thème adulte : « Plumage d'oiseaux »
- Thème enfants et adolescents : « Les oiseaux de nos parcs et jardins »

Pour plus d'informations sur les délais, le contenu, les prix, etc : [Allez sur le site](#)

[du festival](#)

[Revenir au sommaire](#)

[Actualités du pôle](#)

[Retour du la fête de la science sur le bassin de Thau](#)



Au programme : table-ronde sur les changements climatiques le 18 novembre et sortie terrain le 19 novembre

Dans le cadre de la fête de la science sur le bassin de Thau, public et spécialistes ont évoqué les répercussions des changements climatiques sur le territoire de Thau et les solutions à y apporter ; la table-ronde, rassemblant une cinquantaine de personnes, était organisée par le CPIE Bassin de Thau en partenariat avec le réseau ConnaiSciences. La sortie terrain le 19 novembre sur le lido de Sète était animée par l'ARDAM.

Télécharger les présentations de la table-ronde :

- [panorama général des changements climatiques présenté par le Pôle relais lagunes méditerranéennes](#)

- [impact sur la ressource en eau sur le territoire de Thau présenté par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau](#)
- [évolution de la lagune de Thau vis-à-vis du réchauffement climatique](#)
- [avenir de la conchyliculture, présenté par Mediaqua](#)
- [point sur le risque de submersion marine dus à l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation des tempêtes, présenté par l'EID Méditerranée](#)
- [projet d'aménagement du lido de Sète à Marseillan, présenté par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau.](#)

Contact :

Emilie VARRAUD

Directrice du CPIE Bassin de Thau

Tél. : 04 67 89 47 60

Portable : 06 65 59 27 28

Email : cpiebassindethau@orange.fr

[Revenir au sommaire](#)

Appel à contribution pour la Lettre des Lagunes et appel à données bibliographiques

Faites connaître vos activités !

Appel à données : Le Pôle relais lagunes méditerranéennes possède une base de données bibliographiques en ligne de près de 2900 références: <http://pole-lagunes.org:81/>

Afin d'alimenter au mieux cette base, nous sommes à la recherche de documents qui vous permettent d'obtenir des informations actualisées tels que les derniers travaux réalisés sur les lagunes, des guides techniques ou encore des rapports d'études sur ces milieux... Cette "littérature grise" (rapports d'activités, rapports d'études, rapports de vos stagiaires...) fait en grande partie l'intérêt de la base de données du Pôle relais.



Vous pouvez nous envoyer tout travail relatif aux lagunes méditerranéennes soit sous forme papier, soit sous forme électronique (document pdf) qui est préférable pour une meilleure diffusion dans les réseaux et personnes demandeuses.

Lettre d'information mensuelle : Dans le cadre de [la Lettre des Lagunes](#), nous faisons appel aux contributions de nos acteurs des lagunes pour rédiger une brève sur une activité de leur choix. Que vous soyez gestionnaire, chercheur, naturaliste, animateur, pêcheur... la Lettre des Lagunes sert à valoriser vos actions et vos travaux. Pour nous transmettre vos articles, qui seront diffusés sur notre site web et diffusés par la lettre des lagunes, nous vous conseillons de [télécharger notre lettre de recommandations](#).

[Revenir au sommaire](#)

ETUDES ET PROJETS

Etudes et projets des gestionnaires

Lancement du contrat d'étang pour la réhabilitation de l'étang de Berre

Les élus s'engagent pour l'étang de Berre



*Lancement du comité d'étang
Crédit photo : Marc Torres*

Parce qu'ils sont 250 000 habitants autour de l'étang de Berre à attendre la réhabilitation de l'étang, les élus s'engagent à réaliser le Contrat d'étang de Berre. A leurs côtés, les pêcheurs, les associations, les industriels, les chambres consulaires, l'Etat, l'Agence de l'eau... Le 21 novembre 2008 a été mis en place le Comité d'étang, afin de proposer un programme d'actions concrètes pour réhabiliter l'étang.

S'engager, c'est écrire dans un contrat un certain nombre d'actions concrètes qui vont améliorer l'étang de Berre et qui seront réalisées avec l'aide des financeurs comme le Conseil général, le Conseil régional et l'Agence de l'Eau qui investissent beaucoup pour l'étang. S'engager, c'est devenir maître d'ouvrage de la réhabilitation de l'étang, c'est avoir la capacité d'agir avec les financements appropriés.

Des centaines d'actions pour la réhabilitation de l'étang

Le Comité d'étang qui vient d'être installé ce 21 novembre 2008 va permettre à des maîtres d'ouvrages de proposer un programme complet d'actions allant de l'amélioration de l'accueil des plaisanciers dans les ports de l'étang au ramassage et à la valorisation des algues vertes en passant par la réouverture du tunnel du Rove à la circulation d'eau de mer dont le projet arrive à un stade très avancé et sera présenté aux populations riveraines au printemps prochain. C'est aussi la transplantation d'herbiers aujourd'hui disparus ou encore par exemple la pose d'un collecteur pour récupérer les effluents des serres de la plaine de Berre... Ce sont des centaines d'actions qui toutes vont dans le sens d'une protection du milieu aquatique.

Une étude de prospective économique lancée

Bien sûr, la réhabilitation de l'étang de Berre ne pourra être complète tant que la question des rejets de la centrale EDF de Saint-Chamas ne sera pas résolue. Le contentieux juridique entre la Commission européenne et l'Etat français a conduit à la mise en place d'une expérimentation avec une limitation des rejets d'eau douce et de limons. Cette expérimentation trouvera sa conclusion fin 2009. En attendant, dans le cadre du Contrat d'étang, une grande étude de prospective socioéconomique est lancée pour évaluer les avantages attendus de la dérivation des rejets EDF vers le Rhône au regard du coût de ce projet ; cette étude ira jusqu'à expertiser les modalités de financement et de maîtrise d'ouvrage.

Des nouveaux membres

De nouvelles associations comme Fare Sud ou l'URVN (Union régionale du Sud-Est pour la sauvegarde de la vie et de la nature et de l'environnement), le CJD (les jeunes dirigeants d'entreprises), la Coordination des pêcheurs et cinq Communautés d'agglomération ont souhaité rejoindre les membres du Gipreb au sein du comité d'étang. Ces nouveaux acteurs prouvent ainsi leur intérêt pour l'étang de Berre et expriment leur attachement au travail déjà réalisé au sein du Gipreb.

Site du GIPREB

<http://www.etangdeberre.org>

[Revenir au sommaire](#)

La Tour du Valat : 1844 hectares classés en Réserve Naturelle Régionale

Un patrimoine naturel remarquable sous haute protection



Le domaine de la Tour du Valat s'étend sur près de 2 600 hectares. Il est composé de paysages caractéristiques de la Camargue fluvio-lacustre très peu dégradés et présente une mosaïque de milieux naturels rares et menacés (marais temporaires, vastes étendues de sansouires et de pelouses...). Près de 65% de sa superficie présente des habitats d'intérêt communautaire regorgeant d'une faune et d'une flore exceptionnelles : 520 espèces de plantes dont 17 sont protégées au niveau régional ou national, plus de 300 espèces d'oiseaux.... Suite à la modification de la législation sur les

réserves naturelles (loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité), la Tour du Valat passe aujourd'hui sous le statut de Réserve Naturelle Régionale (RNR) et, à cette occasion, décide de classer l'ensemble de ses terrains naturels présentant une forte valeur patrimoniale : c'est ainsi 1 844 hectares qui sont protégés.

De 1984 à 2008, 1 071 hectares ont bénéficié d'un classement en Réserve Naturelle Volontaire. Suite à la modification de la législation sur les réserves naturelles (loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité), la Tour du Valat passe aujourd'hui **sous le statut de Réserve Naturelle Régionale (RNR)** et, à cette occasion, décide de classer l'ensemble de ses terrains naturels présentant une forte valeur patrimoniale : c'est ainsi 1 844 hectares qui sont protégés.



Le passage en RNR s'explique de différentes raisons : d'abord par la diversité et la richesse du site et sa reconnaissance nationale, par l'intérêt de poursuivre la conservation de la faune et de la flore et également par la volonté de la Région PACA et du propriétaire de maintenir la valeur patrimoniale du site en pérennisant son statut de protection.

Hormis le statut de RNR, le domaine bénéficie en partie ou dans sa totalité de nombreux statuts de protection et classements pris au niveau de la Camargue : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux, Site Ramsar, Parc Naturel Régional de Camargue, Propositions de sites d'importance communautaire, Zones de protection spéciale, Réserve de biosphère et Site Natura 2000.



Carte 1 : La Tour du Valat parmi les espaces protégés de Camargue

La tour du Valat parmi les espaces protégés de Camargue

Un plan de gestion pour organiser le domaine

La Tour du Valat a élaboré en 1986 le premier plan de gestion pour une Réserve Naturelle en France. Il est depuis remis à jour tous les cinq ans (disponible sur notre site Internet). Elaboré selon la méthodologie de Réserve Naturelle de France, le plan de gestion du domaine présente deux orientations distinctes correspondant aux deux grandes vocations du domaine, à savoir :

- la préservation du patrimoine naturel (en particulier les habitats et espèces caractéristiques de la Camargue fluvio-lacustre)
- l'utilisation du domaine comme espace ressource : développement de la recherche et d'activités socio-économiques.

La gestion du domaine respecte donc à la fois le maintien de la biodiversité et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, c'est-à-dire une bonne intégration des activités humaines à la conservation de l'environnement. **En d'autres termes, le plan de gestion est un schéma de développement durable.**

[Téléchargement du Plan de gestion du domaine](#)

Contact :

Damien COHEZ

Conservateur de la Réserve Naturelle Régionale de la Tour du Valat

Tél.: 04 90 97 29 63, Fax: 04 90 97 20 19

Email : cohez@tourduvalat.org

[Revenir au sommaire](#)

A la reconquête de l'étang de l'Or



Plaquette réalisée par le SMGEO et la Chambre d'Agriculture-ADVAH

Cette plaquette a été réalisée par le SMGEO et la Chambre d'Agriculture-ADVAH dans le cadre d'un groupe de travail associant institutionnels, experts en conservation de la nature, professionnels agricoles. Face à la dégradation des eaux de l'étang observée depuis plusieurs années, les collectivités et leurs partenaires se sont mobilisés pour inverser la tendance. Ensemble, ils ont élaboré un plan d'actions qui concerne le territoire du bassin versant et vise la restauration de l'étang : le contrat de baie de l'étang de l'Or. Celui-ci

a été signé en juillet 2003 par l'Etat, la Région, l'Agence de l'Eau, le Département et le SMGEO (Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or) qui en assure l'animation. Mieux connaître l'étang de l'Or et ses richesses est un atout pour le protéger, c'est pourquoi ce document a été construit avec et pour les agriculteurs du territoire.

Un projet agri-environnemental

La Profession Agricole a élaboré un projet agri-environnemental pour le territoire du bassin versant de l'étang de l'Or, animé par la Chambre d'Agriculture et l'ADVAH (Association de Développement de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault). Ce projet s'inscrit dans le volet agricole du contrat de baie.

Les priorités du contrat de baie sont :

- 1) **l'amélioration de l'assainissement collectif dans les communes**
- 2) **la promotion et la diffusion des bonnes pratiques agricoles**
- 3) **la restauration des cours d'eau qui alimentent l'étang.**

La réussite du contrat implique l'adhésion et la participation de chacun. Ainsi, les communes font l'objet de programmes particuliers pour les inciter et les aider à améliorer leur assainissement.

Une plaquette présentant les pratiques agricoles respectueuses du patrimoine naturel de l'Or

Cette plaquette permet de cerner les enjeux environnementaux sur le bassin versant de l'étang de l'Or, notamment ceux liés à l'activité agricole.

La faune et la flore ainsi que les valeurs patrimoniales de l'étang présentées dans ce document, mettent en avant l'intérêt de cet espace de vie comme poumon écologique aux portes des villes et réservoir de biodiversité.

Huit pratiques agricoles mieux raisonnées, employées par des agriculteurs du territoire sont résumées :

- La lutte raisonnée en vergers de pommiers
- Les engrais verts
- La lutte contre l'érosion
- l'entretien des vignes

- le pilotage de fertilisation
- le recyclage des plastiques agricoles
- l'azote dans les sols
- l'élimination des déchets

[Télécharger la plaquette 'A la reconquête de l'étang de l'Or'](#)

[Revenir au sommaire](#)

Autres études et projets

L'Indice Planète Vivante : un indicateur pour suivre l'évolution de la biodiversité de nos zones humides

La biodiversité camarguaise en hausse depuis 1970

Dans le cadre de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes et en partenariat avec le WWF International et la Zoological Society of London, la Tour du Valat a entrepris une vaste étude visant à mesurer l'évolution suivie par la biodiversité en Camargue et sur l'ensemble du bassin méditerranéen depuis le début des années 1970. Les premiers résultats ont été présentés lors de la Conférence de Ramsar qui s'est tenue en Corée du Sud en novembre 2008.

Grâce à l'outil « [Indice Planète Vivante](#) » - l'indicateur de référence du WWF – cette étude met en évidence un déclin général de la biodiversité à l'est du bassin méditerranéen et en mer Noire tandis qu'à l'ouest la situation semble plus favorable, avec des populations de Vertébrés globalement en hausse (figures 1 et 2). Les raisons expliquant ces évolutions contrastées sont principalement d'ordre socio-économique : l'essor que connaît la plupart des pays de l'est-méditerranéen s'accompagne de pressions accrues sur les zones humides de cette région ; à l'ouest, au contraire, les grandes opérations de drainage furent antérieures aux années 1970 et depuis, d'importants efforts ont été entrepris pour tenter de sauvegarder les milieux naturels restants et leur biodiversité.

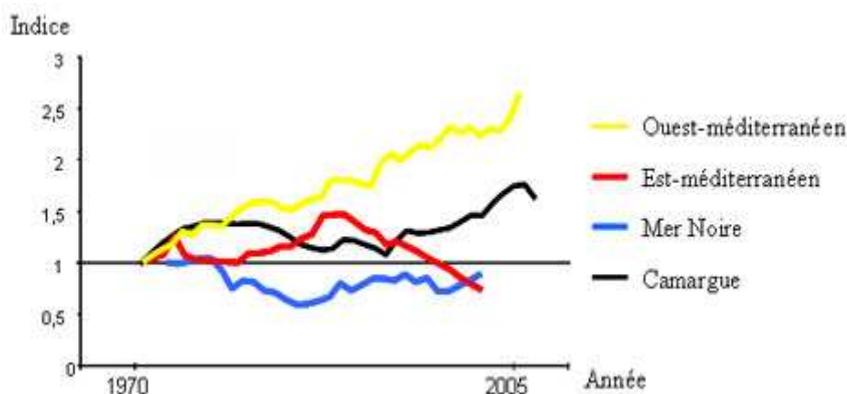


Figure 1: Indices Planète Vivante pour trois sous-régions de Méditerranée et pour la Camargue (pour voir l'aire géographique correspondant à chaque sous-région, se référer à la figure 2).

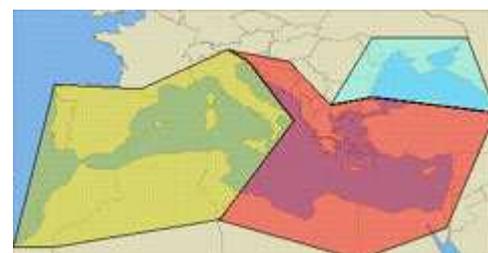


Figure 2: Carte de Méditerranée présentant les trois sous-régions étudiées: l'ouest-méditerranéen (jaune), l'est-méditerranéen (rouge) et la Mer Noire (bleu).

Des premiers résultats sur la Camargue

Profitant de l'abondance des programmes de suivis mis en place en Camargue depuis plusieurs décennies, un Indice Planète Vivante a pu être calculé pour le delta seul. Les résultats mettent en évidence une augmentation globale de la biodiversité de l'ordre de 65% de

1970 à 2007, ce qui s'inscrit bien dans le schéma de progression noté à l'ouest du bassin méditerranéen (figure 1).

Ce sont surtout **les peuplements d'eau douce qui ont augmenté** (figure 3), profitant de l'augmentation des surfaces protégées et de la gestion conservatoire qui y est appliquée. Certains groupes et notamment les hérons ont aussi profité de l'artificialisation croissante du delta qui se traduit notamment par le maintien de vastes surfaces en eau à travers toute la période estivale (rizières, marais de chasse).

L'indice des milieux saumâtres de Camargue – lagunes, salins et littoral – a fortement fluctué pendant toute la période avant de brusquement chuter (figure 3), principalement en raison d'un **effondrement des populations de mouettes, sternes et avocettes**, conséquence des échecs de reproduction à répétition sur leurs principaux sites de nidification, à savoir les salins d'Aigues-mortes et de Salin-de-Giraud.

L'indice des milieux terrestres – cultures sèches, pelouses, boisements, zones urbaines – est quant à lui stable depuis 1970 (figure 3). Ce résultat semble en réalité masquer deux tendances opposées : l'augmentation des espèces de forêt – un phénomène général en Provence lié au retour progressif de cet habitat – et la régression des espèces spécialistes des pelouses et des cultures suite à la disparition de leur biotope et l'intensification des pratiques agricoles.

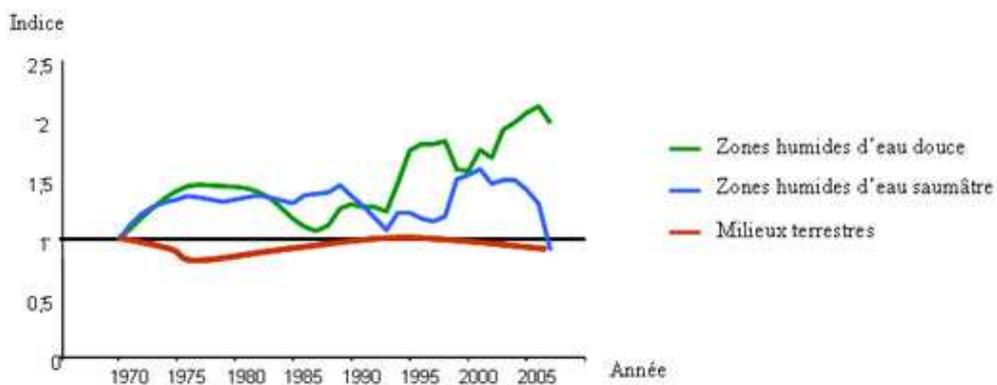


Figure 3: Indices Planète Vivante des grands types d'écosystèmes de Camargue

Ce travail n'a pour l'instant concerné que les espèces de Vertébrés – mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens et poissons – dont les populations sont relativement bien étudiées. A l'avenir, cette étude s'attachera à inclure des données concernant d'autres groupes taxonomiques caractéristiques des zones humides et pour lesquels des suivis existent : libellules, crabes et autres.



L'Indice Planète Vivante de Camargue repose sur les nombreux suivis initiés dans le delta depuis plusieurs décennies, comme les comptages de canards hivernants (ci-contre un Canard chipeau).

Crédits Photos: Thomas Galewski

Contact :

Thomas Galewski, Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes, Tour du Valat

Email : galewski@tourduvalat.org

Tél. : 04 90 97 29 78

Pour plus d'informations, télécharger le document « Vers un observatoire des zones humides méditerranéennes – Evolution de la biodiversité de 1970 à nos jours ».

Voir aussi dans notre rubrique '[Publications](#)' la plaquette réalisée.

Développement des sports de nature et protection des milieux naturels

Un travail de groupe entre réseaux de gestionnaires des espaces naturels et acteurs du monde sportif



Depuis 2005, des gestionnaires d'espaces naturels et des acteurs du monde sportif se sont rassemblés pour former **un groupe de travail inter-réseaux** autour du projet d'évaluation et gestion des impacts environnementaux des sports de nature. Ce travail a donné lieu à des documents techniques (guide et fiches) mettant en avant des **études de cas sur la gestion de pratiques sportives dans les sites protégés**. Certaines de ces fiches font la synthèse des protocoles de suivis et la gestion des impacts d'activités sportives pratiquées sur les zones humides et le littoral.

Le réseau de partenaires :

Réserves naturelles de France, la Fédération des Parcs naturels régionaux français, le Conservatoire du littoral, Rivages de France, Parcs nationaux de France, l'Office national des forêts, le Comité national olympique et sportif français, l'Assemblée des départements de France, le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative travaillent conjointement depuis plusieurs années sur les questions de développement des sports de nature et de protection des milieux naturels.

Les informations échangées dans ce groupe de travail, ont permis de mettre en avant les **études scientifiques conduites, les résultats de certaines expériences locales d'évaluation des impacts et d'actions visant à trouver des solutions opérationnelles concertées pour réduire les impacts identifiés**.

Documents techniques édités sur le sujet

Les membres du groupe de travail ont constitué le comité de rédaction de documents de synthèse à l'usage des gestionnaires, présentés ci-dessous :

- **le guide technique édité par l'ATEN en 2007 : « Sports de nature, outils pratiques pour leur gestion »** (Cahier technique n°80).
- **les fiches d'étude de cas sur le projet « Evaluation et la gestion des impacts environnementaux des sports de nature »**.

Elles se présentent sur un modèle couplant « pratique sportive/milieu naturel ». Pour le moment cinq fiches sont téléchargeables en ligne et la plupart concernent des activités sportives en zone humide et milieu marin :

- **[PLONGEE- FAUNE MARINE](#)** : Vous y retrouverez l'étude de cas du Parc National de Port-Cros (Var) « **GESTION DES ACTIVITES DE PLONGEE SOUS-MARINE POUR PRESERVER LA FAUNE MARINE** », qui présente un état des lieux bibliographiques (synthèse des impacts), la pratique de la plongée sous-marine dans le parc, les propositions de protocole de suivi d'impact lié à la pratique ainsi que les mesures de gestion mises en place.

- **[PLAISANCE - VEGETATION AQUATIQUE](#)**
- **[ULM - PHOQUES](#)**
- **[JET-SKI - FAUNE SAUVAGE](#)**
- **[MANIFESTATIONS SPORTIVES - MILIEUX NATURELS](#)**

[Consulter les différentes fiches sur le site du projet](#)

D'autres fiches sont à paraître prochainement.

[Pour en savoir plus : voir le site de l'ATEN](#)

Pour un développement maîtrisé des Sports de nature : les PDSI

Parmi [les partenaires](#) du projet d'évaluation et de gestion des impacts environnementaux des sports de nature, le [Pôle Ressources National Sports de Nature](#), accompagne les collectivités territoriales, ainsi que les autres acteurs du développement du sport dans leur rôle de planification et de gestion de la pratique des sports de nature sur leurs territoires respectifs.

Le développement maîtrisé des sports de nature ayant pour principe de préserver l'environnement fait l'objet des **Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)**.

Dans le cadre d'un partenariat exemplaire, animé par le Pôle ressources national des sports de nature, entre les représentants des collectivités territoriales, des fédérations sportives et des ministères concernés, un nouveau **guide « Pour un développement maîtrisé des Sports de nature : les PDSI »** a été élaboré avec la volonté de fournir un outil aussi exhaustif et opérationnel que possible aux conseils généraux ainsi qu'à l'ensemble des partenaires impliqués.

Vous trouverez sur le [nouveau site PDESI/CDESI](#) d'une part [le guide](#) pour mettre en place votre PDESI en concertation avec les acteurs du territoire, d'autre part [la plaquette](#) permettant de valoriser votre département à travers les sports de nature, et enfin [l'observatoire](#) offrant une vision actualisée des bonnes pratiques des départements.

[Revenir au sommaire](#)

[Suivi des milieux lagunaires](#)

[Le rapport de suivi RSL 2007 et les actes du séminaire 2007 sur la GIZC en ligne](#)

[Documents réalisés par les partenaires du Réseau de Suivi Lagunaire](#)

Le rapport « Bilan des résultats 2007 du Réseau de Suivi Lagunaire en Languedoc-Roussillon » est dès à présent disponible en ligne, tout comme les actes des présentations réalisées lors du séminaire RSL 2007 portant sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC).

Le RSL

Créé par la Région Languedoc-Roussillon, l'Ifremer, l'Agence de l'Eau et le Cépralmar, le RSL est un réseau de suivi opérationnel de la qualité des eaux des étangs littoraux vis-à-vis de l'eutrophisation. Le RSL apporte ainsi un appui scientifique et technique aux collectivités pour définir les mesures de gestion nécessaires à l'amélioration ou à la préservation de la qualité des lagunes.

Vers le site internet du RSL : <http://rsl.cepralmar.com/>

Les suivis 2007

Les résultats 2007, qui marquent le lancement du RSL nouvelle génération, sont encourageants. Ils montrent en effet que nous sommes sur la bonne voie puisque certaines lagunes sont en cours de restauration, comme Bages-Sigean et les étangs palavasiens. Ces résultats sont le fruit à la fois de conditions climatiques particulières et favorables durant l'été 2007, ainsi que du travail mené par les collectivités dans le cadre des outils de gestion concertés que sont les contrats d'étangs ou les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Rapports scientifiques complets :

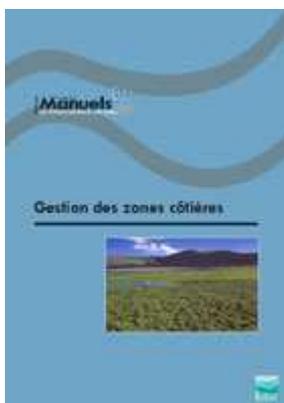
- 1- [Panorama Régional du Suivi](#)
- 2- [Etang de Canet St-Nazaire](#)
- 3- [Etang de Salses-Leucate](#)
- 4- [Etang de La Palme](#)
- 5- [Etangs de Bages-Sigean](#)
- 6- [Etangs de Campagnol-Ayrolle et de Gruissan](#)
- 7- [Etang de Vendres](#)
- 8- [Etang du Grand Bagnas](#)
- 9- [Etang de Thau](#)
- 10- [Canal du Rhône à Sète](#)
- 11- [Etangs palavasiens](#)
- 12- [Etang de l'Or](#)
- 13- [Etangs de la Camargue gardoise](#)
- 14- [Annexes](#)



Le séminaire 2007 sur la GIZC :

L'objectif de ce séminaire a été d'une part, de montrer que le concept de Gestion Intégrée des Zones Côtières, qui peut paraître « complexe » au premier abord, est une manière d'agir concrète qui répond à des règles, des méthodes et des outils, et d'autre part, de confronter deux exemples régionaux de démarche concertée sur les lagunes de Vendres et de Thau, particulièrement différentes en terme d'enjeux, d'échelles, de pressions et de moyens.

- 1- [Historique et principes de définition](#)
- 2- [Déroulement d'un processus de GIZC / Objet Lagune](#)
- 3- Outils et méthodologies disponibles pour une GIZC :
 - 3.1- [Systèmes d'information \(SI\)](#)
 - 3.2- [Indicateurs](#)
- 4- [Analyse des expérimentations de la DIACT](#)
- 5- [Gestion de la basse plaine de l'Aude](#)
- 6- [Le Bassin de Thau](#)
- 7- [Conclusion](#)



Vers le guide de la Convention de Ramsar sur la GIZC :

Pour compléter ce qui a été présenté lors du séminaire RSL, une information concernant un guide réalisé par le Convention de Ramsar sur les zones humides portant sur la GIZC.

Réaliser l'utilisation durable de la zone côtière et de ses zones humides, au point de rencontre entre la terre et la mer, soulève des problèmes de gestion, législatifs et politiques particuliers. Souvent, le secteur terrestre et le secteur marin proche du rivage relèvent de juridictions complexes et différentes. On estime, en outre, que 60% de la population mondiale vit sur le littoral ou à proximité et les pressions que le développement économique exerce sur le milieu côtier sont particulièrement élevées. Selon la définition Ramsar des zones humides, une très grande portion de la zone côtière entre dans le champ d'action de la Convention, de sorte que si les gouvernements appliquent leurs engagements en faveur de la conservation et de l'utilisation rationnelle, cet effort peut contribuer fortement à la bonne gestion intégrée de la zone côtière.

Le but des *principes et lignes directrices* est d'aider les Parties à faire en sorte que le rôle, les valeurs et les fonctions des zones humides côtières soient bien pris en compte par tous ceux qui sont responsables de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la gestion intégrée des zones côtières dans leur pays.

[Télécharger le guide de la Convention Ramsar sur la GIZC](#)

[Revenir au sommaire](#)

REGLEMENTATION ET FINANCEMENT

Financement

Appel à proposition de recherche 2009 - LITEAU

Recherches interdisciplinaires en appui aux politiques publiques et à la gouvernance des zones côtières



Le programme de recherche sur la gestion durable du littoral (LITEAU) constitue depuis 1998 l'action du Ministère du développement durable pour soutenir le développement de connaissances, méthodes et pratiques scientifiques utiles à la définition et à la mise en oeuvre d'actions collectives et de politiques publiques sur le littoral.

Dans un contexte marqué par :

- le développement de politiques ambitieuses pour le littoral aux niveaux européen (Politique maritime intégrée²) et français (Suites actuelles du Grenelle³),
- la transformation des relations entre sciences et société, conduisant de plus en plus les chercheurs non seulement à diffuser leurs résultats mais également à définir des formes de partenariats diverses avec les acteurs du littoral, le programme LITEAU renouvelle son soutien aux communautés de chercheurs travaillant sur le littoral par cet Appel à propositions de recherche, et souhaite inscrire les recherches en réponse aux besoins des politiques publiques, dans l'action.



Le programme de recherche LITEAU lance un nouvel appel à propositions de recherche.

L'appel est ouvert du 20 novembre 2008 au 16 février 2009.

Les propositions retenues seront sélectionnées courant avril pour un engagement des subventions de recherche avant novembre 2009.

[Télécharger l'appel à proposition de recherche 2009](#)

[Télécharger le formulaire de réponse à l'APPR](#)

Pour plus d'informations : [voir le site de LITEAU](#)

[Revenir au sommaire](#)

EMPLOI, STAGE ET FORMATION

Emploi

L'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur recrute son chargé de mission animation du Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques



Poste de technicien supérieur ou ingénieur territorial, statutaire ou contractuel

En binôme avec l'animatrice du Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques, il assure l'animation et le développement du Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques. Cela se décline notamment au travers de : - La conception et l'organisation de réunions ou de journées thématiques à l'attention des membres du Réseau - Un travail de veille thématique sur l'actualité, les problématiques et préoccupations liées à la gestion des milieux aquatiques - La capitalisation, la mutualisation et la diffusion d'informations thématiques et d'expériences au sein du réseau pouvant aboutir selon les besoins à la réalisation d'outils méthodologiques ou de sensibilisation - Le développement d'une politique de communication interne et externe au RRGMA et la réalisation des produits de communication qui en sont issus. Plus globalement la programmation, coordination et la mise en œuvre des projets dont il sera le pilote.

Poste à pourvoir : au plus tard le 1er Mars 2009
Clôture des candidatures : Le 16 Janvier 2009

[Télécharger la fiche de poste "Chargé de mission animation du RRGMA"](#)

[Revenir au sommaire](#)

Eco Med propose 3 postes en CDD (devant évoluer en CDI)

Recherche de 3 chargés d'études spécialisés en Herpétologie, en Ornithologie, en Chiroptérologie



ECO-MED (Ecologie et Médiation) est une société d'expertise et de conseil en environnement naturel, fondée en octobre 2003. Ses principaux savoir-faire concernent :

- l'évaluation environnementale de projets socio-économiques,
- la planification et la coordination de mesures d'intégration compatibles avec les sensibilités écologiques des sites concernés,
- l'assistance scientifique et technique pour la conception de programmes environnementaux sur le moyen et le long terme.

Voir les activités détaillées d'ECO-MED sur le site internet : <http://www.ecomed.fr/>

[Télécharger la fiche de poste : chargé\(e\) d'études chiroptérologue](#)

[Télécharger la fiche de poste : chef de projets - ornithologue](#)

[Télécharger la fiche de poste : chef de projets - herpétologue](#)

Délai de réponse : 16 janvier 2009. Poste à pourvoir dès que possible, en fonction des disponibilités du candidat retenu.

[Revenir au sommaire](#)

[Stage](#)

[Annonces des gestionnaires des lagunes méditerranéennes](#)



Le CEN L-R propose deux stages (Bac+5) dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature 2009-2013 :

- [Etude des espèces de flore envahissantes sur 5 sites pilotes du littoral du Languedoc-Roussillon.](#)
- [Etude des indicateurs faune permettant d'évaluer l'état de conservation d'habitats dunaires, lagunaires et péri-lagunaires sur le littoral du Languedoc-Roussillon.](#)

[Revenir au sommaire](#)

Le SIEL propose deux stages sur les étangs palavasiens :



- [Appui technique à la rédaction du Document d'Objectif NATURA 2000 « Étangs palavasiens et étang de l'Estagnol ».](#) Inventaire détaillé des pratiques agricoles sur le site Natura 2000. Appui technique au montage du Projet Agro Environnemental. (Pour un niveau Bac +4/+5 en écologie, environnement, école d'agronomie, agriculture).

- [Appui technique à la mise en œuvre du programme de conservation des larolimicoles et du programme de réduction des nuisances du Goéland leucopnée sur le site des étangs palavasiens.](#) Elaboration d'un sentier d'interprétation pour la sensibilisation du public. (Pour un niveau allant de Bac+2 à Bac +5 en écologie, gestion des espaces naturels, animation, éducation en l'environnement).

[Revenir au sommaire](#)

L'EID Méditerranée propose un stage de niveau Bac +2 :



[Suivi de populations d'odonates dans le cadre de l'évaluation du risque écotoxicologiques des biocides utilisés dans la lutte anticulicidienne.](#)

[Revenir au sommaire](#)

Le SMDA de l'Aude propose un stage de niveau Bac +5 :

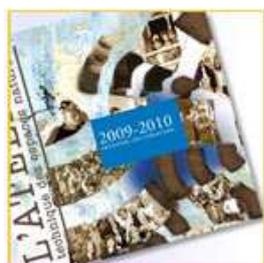
[« Restauration de la Lagune de Campagnol \(Aude\) – Bilan des flux de nutriments ».](#)

[Retrouver toutes les offres sur le site du Pôle relais lagunes méditerranéennes](#)

[Revenir au sommaire](#)

Formation

Le catalogue 2009 de l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels)



Ce GIP (Groupement d'Intérêt Public) est un outil de coordination et de formation pour les gestionnaires d'espaces naturels et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. L'ATEN est chargé de développer et de diffuser les méthodes de gestion patrimoniales des espaces naturels par la formation, la mise en relation des membres et l'accompagnement de projets communs.

Thèmes présentés dans ce catalogue 2009:

- **Administration, gestion et management**

- Communication, accueil du public et éducation
- Droit et police de la nature
- Enjeux et logiques d'acteurs
- Gestion des milieux et des espèces
- Sécurité
- Technologies d'information et de communication

Ce GIP (Groupement d'Intérêt Public) est un outil de coordination et de formation pour les gestionnaires d'espaces naturels et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. L'ATEN est chargé de développer et de diffuser les méthodes de gestion patrimoniales des espaces naturels par la formation, la mise en relation des membres et l'accompagnement de projets communs.

Les formations de l'ATEN sont ouvertes à tout un public sensibilisé à la gestion des espaces naturels : personnels de Réserves Naturelles, de Parcs Naturels Nationaux et Régionaux, du Conservatoire du Littoral, aux agents des DIREN, ONF, ONCFS, Ministère de l'Agriculture... Ces formations peuvent également intéresser les associations et les collectivités locales dans la mesure où elles sont impliquées par exemple dans l'animation d'un document d'objectif Natura 2002.

[Pour plus d'information...](#)

[Télécharger le catalogue](#)

Exemples de formation :

- ☐ [Contrats de gestion en milieux ouverts, humides et aquatiques pour Natura 2000, du 21/09/2009 au 25/09/2009, Millevaches en Limousin \(87\).](#)
- ☐ [Sports de nature : la concertation et la médiation territoriale, du 06/10/2009 au 09/10/2009, Boulouris \(83\).](#)
- ☐ [Programmation des suivis sur un espace naturel, du 07/12/2009 au 11/12/2009, Sainte Marie du Mont \(50\).](#)
- ☐ [Mise en place et gestion d'un site Natura 2000 en mer et sur le littoral, du 30/03/2009 au 01/04/2009, à Vannes \(56\).](#)
- ☐ [Traitement et analyse de données de terrain, du 02/02/2010 au 04/02/2010.](#)
- ☐ [Savoir animer et concerter lors de l'élaboration d'un DocOb Natura 2000, du 08/06/2009 au 12/06/2009, Etcharry \(64\).](#)

[Revenir au sommaire](#)

Le catalogue 2009 de l'OIEau - Centre National de Formation aux métiers de l'Eau



Vous y retrouverez des formations dans divers domaines: Assainissement, analyse de l'eau, hydraulique et hydrologie, évolution réglementaire dans les distributions de l'eau, économie d'eau, détoxification de effluents, évaluation de la qualité des milieux aquatiques et du bon état écologique, Suivi de chantier en rivière et restauration des milieux aquatiques...

Vous y retrouverez des formations dans divers domaines : Assainissement, analyse de l'eau, hydraulique et hydrologie, évolution réglementaire dans les distributions de l'eau, économie d'eau, détoxification de effluents, évaluation de la qualité des milieux aquatiques et du bon état écologique, Suivi de chantier en rivière et restauration des milieux aquatiques...

[Téléchargez le catalogue 'EAU'](#) au format PDF (17 Mo - lisible avec Acrobat Reader)

Vous pouvez aussi télécharger uniquement [le calendrier et les tarifs](#) des formations 'EAU' 2009 (2 Mo - lisible avec Acrobat Reader).



Le calendrier 2009 de l'IFORE (L'Institut de Formation de l'Environnement)

Ce service du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable est chargé de la formation (qu'elle soit initiale ou continue) des personnels appartenant aux corps du Ministère de l'Environnement. Ce service accompagne également la politique de gestion des ressources humaines du ministère.

Ce service du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable est chargé de la formation (qu'elle soit initiale ou continue) des personnels appartenant aux corps du Ministère de l'Environnement. Ce service accompagne également la politique de gestion des ressources humaines du ministère.

Le public visé par ces formations est composé du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et de ses DIREN, des DRIRE, DSV, et autres services déconcentrés d'autres ministères (DDAF, DDE, DDAS...).

Les établissements et associations rattachées au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (Conservatoire du Littoral, ONF, ONCFS, Parcs Nationaux, ADEME, IFEN...) sont également inclus dans le public visé par ces formations.

[Pour plus d'information...](#)

Exemples de formations IFORE - calendrier janvier et février 2009

- 05-01 au 18-12 - '[ELABORATION DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES : PPR INONDATIONS](#)', Lieu : PARIS - IFORE, Durée : 3 jours.
- 27-01-2009 au 28-01-2009 - '[PRESERVATION ET VALORISATION DES TERRITOIRES AGRICOLES FACE A L'ETALEMENT URBAIN](#)', Lieu : Paris-Ifore, Durée : 2 jours.
- 29-01-2009 au 30-01-2009 - '[COMMENT CONVAINCRE LES ELUS SUR L'AMENAGEMENT DURABLE](#)', Lieu : IFORE, Durée : 2 jours.
- 02-02 au 25-12 - '[LOI SUR L'EAU](#)', Lieu : Paris - IFORE, Durée : à déterminer.
- 02-02 au 11-12 - '[HYDROECOLOGIE GENERALE ET CADRE DCE - initiation](#)', Lieu : à FOUENCAMPS (80), Durée : 4j. (consulter le site de l'ONEMA : stage payant s'inscrire auprès de l'ONEMA au Paraquet 03 22 35 34 70, www.onema.fr)

[Voir tout le calendrier de l'IFORE](#)

PUBLICATIONS

N'oubliez pas d'aller visiter la [base bibliographique du Pôle relais lagunes méditerranéennes en ligne](#).

Vers un observatoire des Zones humides méditerranéennes

Evolution de la biodiversité de 1970 à nos jours



Auteur : Thomas Galewski, Docteur en Biologie de l'Evolution et Ecologie, Tour du Valat.

Cette brochure, éditée par la Tour du Valat, vous propose un bilan de l'évolution suivie depuis 1970 par la biodiversité d'un des

écosystèmes les plus menacés au monde : les zones humides de Méditerranée. En utilisant la méthodologie de l'Indice Planète Vivante – indice de référence du WWF – ce travail délivre des messages clairs : (1) la biodiversité est bien en déclin à l'est du bassin méditerranéen ; (2) l'information disponible est fragmentaire et de qualité hétérogène, des pans entiers de biodiversité non étudiée risquant de disparaître dans l'indifférence générale ; (3) l'espoir est permis, à l'image des mesures de conservation entreprises depuis 30 ans à l'ouest de la Méditerranée et qui aujourd'hui portent leur fruit. Ce document existe en trois langues : français, anglais et espagnol.

[Télécharger le rapport de l'Observatoire :](#)

<http://www.tourduvalat.org/content/download/14477/144105/version/2/file/Vers+un+observatoire+des+zones+humides+méditerranéennes.pdf>

[Revenir au sommaire](#)

Guide de l'exploitation conchylicole en Languedoc-Roussillon

Un outil réalisé par le Cépralmar



Un document de référence unique qui rassemble les informations utiles et indispensables à la gestion des exploitations conchylicoles de la région. Il aborde les sujets réglementaires, environnementaux, administratifs, techniques... sous forme de fiche pratiques qui renvoient vers des documents et contacts vers lesquels se tourner pour approfondir l'information.

Ce Guide de l'exploitation conchylicole a été conçu, à partir d'interviews de conchyliculteurs du Languedoc-Roussillon, afin de répondre aux principales préoccupations que les chefs d'exploitation conchylicole rencontrent dans la gestion courante de leur entreprise et dans leurs recherches d'informations

pour l'exercice de leur activité.

Ce guide, réalisé à partir d'une large synthèse des connaissances existantes, est volontairement synthétique pour servir d'interface et de relais entre les questions qui sont posées aux chefs d'exploitation, les documents de référence et les contacts qui peuvent y répondre.

Dans cet objectif, ce document a été organisé autour de 4 chapitres qui retracent les étapes clés de la vie d'une entreprise conchylicole.

Dans le 5ème chapitre, les coordonnées des principaux partenaires sont indiquées.

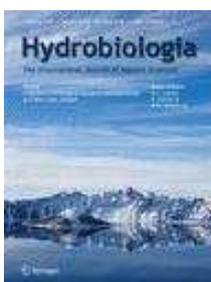
Comment obtenir le guide ?

Ce Guide est avant tout destiné aux chefs d'exploitation conchylicole du Languedoc-Roussillon mais il est accessible à tous.

- Vous pouvez [le télécharger en pdf sur le site internet du Cépralmar](#)
- Vous pouvez obtenir un exemplaire papier [en remplissant également le formulaire](#) de demande sur le site internet - dans la limite des stocks disponibles.

Contact : Nabila Mazouni, Cépralmar, Tél : 04 67 99 99 90,
mazouni@cepralmar.orghttp://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=697&anchorName=2

[Revenir au sommaire](#)



Publication sur l'Anguille : étude de sa colonisation dans le système lagunaire du Vaccarès

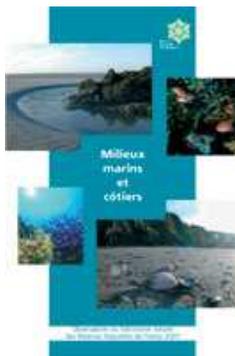
Glass eel recruitment, *Anguilla anguilla* (L.), in a Mediterranean lagoon assessed by a glass eel trap: factors explaining the catches

Abstract : Although the colonisation of coastal rivers on the Atlantic and Mediterranean coast by glass eels, *Anguilla anguilla*, has been well studied and understood, the colonisation of lagoons by glass eels is much less known. For the first time in the Mediterranean region, the installation of a glass eel fish-pass in Grau de la Fourcade channels in the Rhône delta enabled us to determine which factors could explain the variations in the catches of glass eel entering the Vaccarès coastal lagoon system. Whatever be the procedure chosen, the results of the model were the same: the temperature, the cumulative water discharge from the channel in the 5 nights before the catch (freshwater lure) and time that the drainage pumps were working explained the glass eel catches in the fish-pass in the Grau de la Fourcade. The tide and the cumulative discharge from the channel for only 3 nights before the catch did not seem to have a significant role in explaining catches. These results show that it is important that the lagoons should continue to receive rainfall runoff from their watersheds so that their water levels are high in winter, and that there is a good colonisation by glass eels as a result of a freshwater lure effect, when strong north winds expel low salinity water to the sea.

[Téléchargement de la publication sur le site de l'éditeur :](http://www.springerlink.com/content/f81343328w53241q/fulltext.pdf)
<http://www.springerlink.com/content/f81343328w53241q/fulltext.pdf>

[Revenir au sommaire](#)

Les fascicules de l'observatoire édités par Réserves Naturelles de France



Les données de l'observatoire du patrimoine naturel des réserves naturelles, traitées par type de milieux, sont publiées dans les fascicules de l'observatoire, vous y retrouverez entre autre :

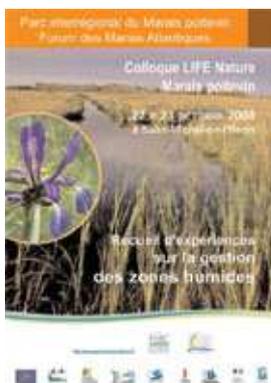
- Milieux marins et côtiers (812 Ko), pour le télécharger [cliquez ici](#)
- Milieux humides (1,84 Mo), pour le télécharger [cliquez ici](#)

[Pour télécharger les autres fascicules, allez sur le site de RNF :](http://www.reserves-naturelles.org/actu/asso.asp?arbo=2.1&id=508&arc=1)
<http://www.reserves-naturelles.org/actu/asso.asp?arbo=2.1&id=508&arc=1>

[Revenir au sommaire](#)

Interventions du colloque « LIFE Nature - Marais Poitevin » du 22 au 23 Octobre 2008, à Saint-Michel-en-l'Herm (85)

Recueil d'expériences sur la gestion des zones humides



Ce colloque a présenté les actions engagées dans le cadre du LIFE Nature « Conservation des Habitats et des Espèces les plus remarquables du Marais poitevin », mais aussi de découvrir des exemples similaires dans d'autres zones humides. Les interventions ont porté sur différentes thématiques :
- restauration de milieux prairiaux - Les boisements humides et les roselières : intérêts et conservation - Suivi et Protection des espèces - Education et sensibilisation des usagers à la préservation du patrimoine naturel.

[Télécharger le document de présentation :](http://www.forum-marais-atl.com/iso_album/interventions-colloque-life-marais-poitevin-2008.pdf)
http://www.forum-marais-atl.com/iso_album/interventions-colloque-life-marais-poitevin-2008.pdf

[Revenir au sommaire](#)

Préserver la mer et son littoral (Broché)

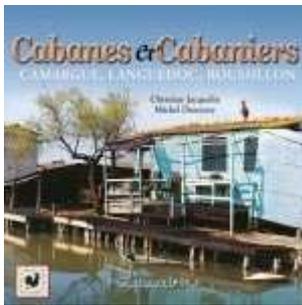


Auteurs : Chabaud, Catherine, Auteur; Barroux, Illustrateur. - Glénat, DL 2008. - 127 p.: ill. en coul., couv. ill. en coul.; 19 cm. - (Terre durable) . 15 EUR

Résumé : Comprendre les richesses et la fragilité de la mer et du littoral, expliquer la nature des pressions qu'ils subissent, inventorier les solutions existantes ou envisagées pour réduire ou enrayer ces pressions, c'est ce que ce petit guide - réalisé par la navigatrice Catherine Chabaud - propose. Destiné à tout public, il est agrémenté de nombreux schémas, dessins et encadrés. Une liste des principaux acteurs concernés (instituts, fondations et associations) complète l'ouvrage.

[Revenir au sommaire](#)

Livre : Cabanes et cabaniers : Camargue, Languedoc-Roussillon



Auteurs : Christian Jacquelin et Michel Descossy, Ed. Equinoxe, 144p, 2008

Résumé du livre : 'De la cabane de l'enfance à la « cabane outil » des pêcheurs, la cabane constitue un objet anthropologique de premier plan parce qu'elle renvoie en permanence à l'imaginaire et à des univers techniques, sociaux, culturels et symboliques. En Languedoc-Roussillon, les cabanes sont indissociables du chapelet d'étangs qui s'étire tout au long du littoral méditerranéen. A la fois précaires et essentielles, banales et singulières, ces constructions ordinaires qui condensent savoir faire et mode de vie ont valeur de témoignage ethnologique, d'autant qu'aujourd'hui la pression immobilière et l'application de la loi littoral rendent leur survie aléatoire. Trois « terrains » emblématiques illustrés de photographies seront abordés : les cabanes de Beauduc à l'extrême pointe de la Camargue, les cabanes des étangs languedociens et enfin les « barracas de senills » (cabanes de roseaux) du Roussillon. Un film documentaire de 24 minutes réalisé en 2004 par Luc Bazin et Christian Jacquelin présentera le quotidien de Joseph, ancien charpentier de marine et philosophe des cabanes de l'Etang de l'Or.'

Plus d'informations : [aller sur le site de la Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon :http://www.languedoc-roussillon.culture.gouv.fr/fr/0index/01actu/dossier_ethnologie/cabanes/index.htm](http://www.languedoc-roussillon.culture.gouv.fr/fr/0index/01actu/dossier_ethnologie/cabanes/index.htm)

[Revenir au sommaire](#)

LIENS VERS D'AUTRES LETTRES D'INFORMATION

Zones Humides décembre 2008 - lettres d'Olivier Cizel

Les numéros 26 de Zones humides, « Textes et jurisprudence » et « ouvrages et rapports » viennent de sortir.

[Télécharger Zones humides n°26 - Textes et jurisprudence](#)

[Télécharger Zones humides n°26 – Ouvrages et rapports](#)



[Tourbières Infos n°26 – Novembre 2008](#)

[Lettre du Parc naturel régional de Camargue – Novembre-décembre 2008](#)

[Lettre de la Camargue Gardoise n°14 – Novembre 2008](#)

[L'Echo des Cabanes n°9 - Novembre 2008](#)

[Le Flash du Sémide N°64 - Novembre 2008](#)

[Les nouvelles de l'IFREMER n°107- Décembre 2008](#)

[Journal de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse N°7 - Octobre-Novembre 2008](#)

[Lettre d'information de Rivages de France - Semaine 48 - Décembre 2008](#)

Nouveau ! [Lettre d'information N°1 du réseau ENPLR - Décembre 2008](#)

[Visitez le site du réseau des Gestionnaires des Espaces Naturels Protégés du Languedoc-Roussillon](#)



Si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre, merci de contacter barre@tourduvalat.org

N'oubliez pas d'aller visiter la [base bibliographique du Pôle relais lagunes méditerranéennes en ligne](#)

Toutes les [coordonnées des acteurs des lagunes en ligne](#)

Retrouvez toutes les [lettres des lagunes en version PDF en ligne](#)